

Lens : comment les handicapés du foyer Les Horizons se préparent à voter à la présidentielle

La loi permet maintenant aux personnes handicapées mentales placées sous tutelle de voter. Reportage au foyer de vie Les Horizons, au quartier de la Grande résidence, à Lens, où on se prépare pour la présidentielle.



Candidat par candidat, les professionnelles ont expliqué rapidement les programmes proposés dans une version simplifiée. Photo Ludovic Maillard – VDN

Par Élise Forestier (photos Ludovic Maillard)

Publié: [4 Avril 2022 à 14h51](#)

Une salle exiguë, une longue table, des diapos projetées au mur. Ce samedi, Gwendoline Beaurain et Odile Chevalier, aides médico-psychologiques, présentent les programmes des candidats à l'élection présidentielle, dans une version simplifiée, aux résidents du foyer de vie Les Horizons, dans la [tour Allart de la Grande résidence](#), à Lens. Atteints d'un handicap mental léger à modéré, ils sont quarante-trois à occuper les appartements en colocation ou en couple. Quasiment autonomes, ils travaillent la journée à l'ESAT (établissement ou service d'aide par le travail) et sont accompagnés selon leurs besoins dans leur vie quotidienne par des professionnels (éducateurs, aide médico-psychologique...)



Plusieurs habitants de la tour ont choisi de suivre les ateliers de préparation à l'élection présidentielle avant d'exercer leur droit de vote. Photo Ludovic Maillard

Des sujets qui « parlent »

« Ils ont déjà eu un atelier la semaine dernière », rembobine Gwendoline. Et ça se sent : « Vous savez combien de candidats se présentent ? » La réponse fuse : « Douze ! » Ils sont sept à participer à cet atelier facultatif. La majorité d'entre eux a déjà voté. Mais pour Philippe, 56 ans, et Annabelle, 20 ans, c'est une première. La loi (*lire ci-dessous*) autorise désormais les personnes atteintes d'un handicap mental placées sous tutelle, à voter. « Vous comprenez ce que vous entendez à la télé ? » leur demande la professionnelle. Pas bien : la réponse n'étonnera personne. « Les programmes, c'est eux qui ont demandé », nous glisse-t-elle.



Les propositions des candidats ont été simplifiées pour devenir accessibles aux habitants du foyer, touchés par un handicap mental. Photo Ludovic Maillard

Au pas de course, il faut les rendre accessibles : choix de chaque candidat en matière d'énergie, « *ce qui produit la chaleur et l'électricité* », de politiques publiques « *comme à l'hôpital ou à l'école* », d'économie avec les salaires, les retraites, mais aussi la solidarité « *pour ceux qui en ont le plus besoin* ». Ce qui les fait réagir ? Les propositions sur les salaires, la durée légale du temps de travail, l'âge de départ à la retraite, les vacances... Des sujets qui les touchent directement en tant que travailleurs.



Depuis le début des ateliers, les professionnelles notent que les habitants sont plus investis dans le débat politique. Photo Ludovic Maillard

« C'est important que je donne mon avis sur le président le plus conforme pour moi. »

Les mesures ayant trait au handicap sont scrutées, comme [la déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé](#) proposé par plusieurs candidats qui permettrait aux deux personnes d'un couple de conserver chacun leur aide, contrairement à aujourd'hui. « *Lui, il propose rien pour les handicapés, il vire !* », se marre Sébastien, 38 ans, qui a déjà fait son choix.

« C'est important que je donne mon avis sur le président le plus conforme pour moi », revendique Annabelle. Pareil pour Christelle, 60 ans, qui veut « *exprimer sa voix* ». Philippe, lui, ne parvient pas à verbaliser pourquoi. Au total, vingt et une personnes accompagnées au foyer ont prévu de se rendre aux urnes ce dimanche.



Philippe (à gauche), peine à expliquer à Odile pourquoi il souhaite aller voter ce dimanche. Photo Ludovic Maillard

« *Ils s'intéressent davantage aux actualités. On les sent plus investis* », se réjouit Odile. Malgré tout, au bout d'une heure, l'attention se relâche. « *Vous voulez voir des vidéos de candidats ?* », tente Gwendoline. Pas vraiment. « *On leur proposera dans la semaine, pour ceux qui veulent.* » Après tout, le week-end, c'est relâche. Sauf ce dimanche.

La fin d'une exclusion

Jusqu'à présent, [l'article L.5 du code électoral](#) stipulait que le juge, lorsqu'il ouvre ou renouvelle une mesure de tutelle, statue sur le maintien ou la suppression du droit de vote de la personne protégée. Cette mesure a été abrogée par [la loi du 23 mars 2019](#) : « *Il s'ensuit que les majeurs en tutelle qui étaient privés de leur droit de vote par une décision de justice ont recouvert ce droit.* »

Pour voter, comme tous les autres électeurs, ils doivent être inscrits sur les listes électorales. S'ils choisissent de voter à l'urne, ce droit doit être exercé personnellement. En cas de procuration, les personnes chargées de la mesure de protection ne peuvent être mandataires pour voter à leur place.

« Rien n'est adapté pour eux »



Odile et Gwendoline (de gauche à droite) tentent d'accompagner au mieux leurs protégés dans l'accomplissement de leur citoyenneté. Photo Ludovic Maillard

« *On commence seulement à les inclure dans la société, et encore, il y a du travail* », s'agace Odile, aide médico-psychologique. Elle ne pense pas seulement aux programmes, mais aussi au moment où ils vont se retrouver seuls dans l'isolement. « *On ne peut pas les accompagner, on reste à l'entrée du bureau de vote et on les récupère à la sortie.* » Certains ont notamment des problèmes de lecture.

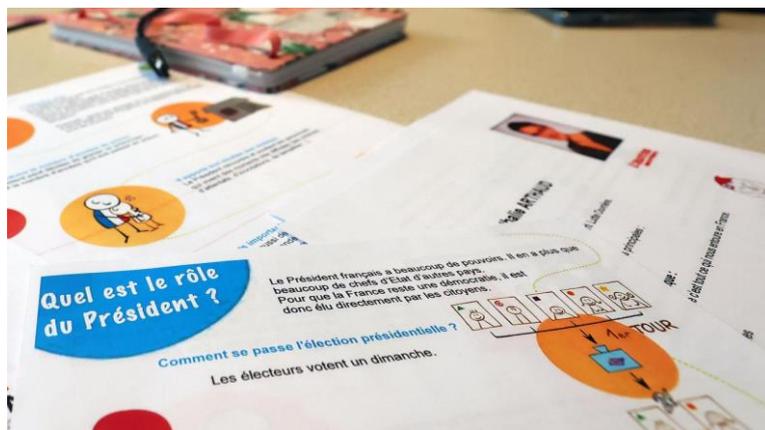
Difficultés dans l'isolement

« *Je mets un papier dans ma poche* » avec le nom de son candidat, explique Christophe, 55 ans. « *On va connaître le choix de certains habitants puisqu'on va les aider* », regrette Gwendoline.

Annabelle, qui vote pour la première fois, aimerait voir les photos des candidats sur les bulletins pour les reconnaître.

« *On ne parle pas assez de nous.* »

« *Leur handicap est invisible, ils peuvent marcher, voir, entendre. Mais rien n'est adapté pour eux* », insiste Odile. « *On ne parle pas assez de nous* », estime, Sébastien 38 ans.



L'association a préparé ses propres supports de vulgarisation pour l'élection, faute de documentation officielle. Photo Ludovic Maillard

Il y a bien eu un [Grand oral du handicap](#), au cours duquel les principaux candidats à l'élection ont tenté d'adapter leur discours, « *mais il y a encore des mots trop compliqués* », note Gwendoline. « *La difficulté pour nous c'est de conserver une neutralité pour ne pas les orienter* », livre Odile. Un exercice d'équilibriste.

Pour aider les professionnels qui accompagnent leurs protégés dans l'accès à la citoyenneté, un support pédagogique a été imaginé par l'APEI de Lens. « *On se le partage dans les différents établissements. Il n'existe rien d'autre pour le moment.* »

Le foyer de la tour Allart

Le foyer Les Horizons est un des établissements gérés par [l'APEI de Lens et environs](#) (association de parents d'enfants inadaptés) et financé par le Département. Depuis 1974, il accueille des travailleurs en ESAT de plus de vingt ans, atteint d'un handicap mental léger ou modéré. Aujourd'hui, il compte quarante-trois « habitants », dont trois places temporaires pour soulager les proches aidants. Vingt-trois professionnels participent à son bon fonctionnement et accompagnent les habitants, selon leurs besoins.

Faciliter l'autonomie

Des ateliers leur sont proposés (ménage, cuisine...) « *pour les rendre les plus autonomes possible dans leur quotidien et la société* », explique, Odile Chevalier aide médico-psychologique (AMP). Intégrés au quartier de la Grande résidence, les habitants de la tour Allart ont aussi leurs propres occupations sur leur temps personnel. Ils participent par exemple régulièrement au tournoi de pétanque et s'investissent pour certains au centre social Dumas, tout proche.